

COMMUNE DE MENDE

**OBJET :**

**Transfert  
école de  
Chabrits  
parcelle  
BO 100  
Demande  
arrêté  
Préfectoral**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance Publique du 10 Décembre 2020**

L'an deux mille vingt, le dix du mois de Décembre, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

**Etai<sup>ent</sup> présents :** Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Adjoint, Madame Marie PAOLI, Monsieur Raoul DALLE, Monsieur Alain COMBES, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Madame Catherine THUIN, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Catherine COUDERC, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Marise DA SILVA, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Conseillers Municipaux.

Nombre de  
Conseillers  
Municipaux :  
▪ en exercice : 33  
▪ présents à la  
séance : 28  
▪ représentés : 4  
▪ absents : 1

Date de l'envoi et  
de l'affichage de  
la convocation :  
**3 décembre 2020**

**Par procuration :** Monsieur François ROBIN (Monsieur Vincent MARTIN), Madame Aurélie MAILLOLS (Monsieur Laurent SUAU), Madame Ghali<sup>a</sup> THAMI (Madame Sonia NUNEZ VAZ), Monsieur Christophe LACAS (Madame Régine BOURGADE), Conseillers Municipaux.

**Absente :** Madame Emmanuelle SOULIER, Conseillère Municipale.

Date de  
l'affichage à la  
porte de la Mairie  
du compte-rendu  
de la séance :

**17 DEC. 2020**

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Françoise AMARGER-BRAJON, Adjointe, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Madame Régine BOURGADE expose :

Indiquer si le  
Conseil a décidé  
de se former en  
comité secret :  
Non

Par délibération du 17 septembre 2020 télétransmise à la préfecture le 24 septembre 2020, la Commune de Mende engageait une procédure pour transférer la parcelle BO 100 située 40, Rue du Lavoir et appartenant à la section de Chabrits sur le compte de la Commune de Mende.

Aujourd'hui la procédure étant achevée :

Vu l'article L 2411-12-1 et L 2411-12-2 du code général des collectivités territoriales « *Le transfert à la Commune de tout ou partie des biens, droits et obligations d'une section peut-être prononcé par le représentant de l'Etat dans le Département ; à la demande du conseil municipal afin de mettre en œuvre un projet d'intérêt général* »

Considérant qu'aucune observation n'a été formulée dans le registre dédié à la suite de la publication de l'annonce légale du 24 septembre 2020

Considérant l'objet d'intérêt général de l'opération, il est demandé au conseil municipal :

- **D'APPROUVER LE TRANSFERT** de la parcelle BO 100 (école de Chabrits) appartenant à la section de Chabrits,
- **DE SOLLICITER** de Madame la Préfète de la Lozère pour établir l'arrêté de transfert au titre de l'intérêt général,
- **D'AUTORISER** Mme la première adjointe à recevoir l'acte de transfert à intervenir en l'office notarial de Mende, 7, allée Paul Doumer.

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 26 voix pour et 6 abstentions, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Publié le 21 DEC. 2020  
Le Maire,



Pour extrait conforme,  
Mende, le 11 décembre 2020  
Le Maire,  
Laurent SUAU

